



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

décès de Johnny Hallyday

Question au Gouvernement n° 381

Texte de la question

DÉCÈS DE JOHNNY HALLYDAY

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Kuster, pour le groupe Les Républicains.

Mme Brigitte Kuster. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, au nom du groupe Les Républicains, et, j'en suis sûre, au nom de tous les députés présents dans cette assemblée, je voudrais, à mon tour, rendre hommage à Johnny Hallyday. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR, UAI, REM, MODEM et NG.*) Nous avons d'abord, évidemment, une pensée toute particulière pour son épouse, ses enfants et ses proches. L'émotion provoquée par sa disparition est à la hauteur de la place qu'il occupe dans le cœur des Français. Johnny Hallyday, c'est cette voix de légende, cette gueule de cinéma, cette bête de scène qui a fait chavirer des millions de spectateurs. Johnny Hallyday, c'est aussi l'homme de tous les records, l'homme aux 100 millions d'albums vendus, aux 187 tournées, aux milliers de concerts donnés avec cette générosité qui n'appartenait qu'à lui.

Je garde en mémoire le souvenir bouleversant de cette *Marseillaise* qu'il avait interprétée lors d'un concert à Bercy au lendemain des attentats du 13 novembre. Aucun autre artiste n'a su, comme lui, établir un lien à ce point fusionnel avec son public et son pays.

Mais je n'oublie pas que, derrière l'interprète exceptionnel, il y a des auteurs, des compositeurs, des musiciens et des techniciens dont il a sublimé le travail. Sa disparition est donc aussi l'occasion de rappeler, monsieur le Premier ministre, combien le monde de la musique française, qui perd aujourd'hui son plus grand ambassadeur, mérite d'être valorisé, et combien la création artistique doit être défendue face aux dangers qui la menacent.

M. le président. Merci, madame la députée.

Mme Brigitte Kuster. C'est indispensable pour que, demain, ils soient nombreux à pouvoir... (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs des groupes UAI et REM.*)

M. le président. Merci, chère collègue. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Madame la députée, notre hémicycle, l'Assemblée nationale, représente le peuple français. Lorsque le peuple français est en colère, il est naturel que les débats agitent cet hémicycle. Lorsque le peuple français est ému, il est normal que l'émotion teinte les débats de cet hémicycle. Il est donc naturel – je vous en remercie, madame la députée – que vous évoquiez ici, dans cet hémicycle, au moment des questions au Gouvernement, ce décès que nous avons appris cette nuit, qui, parce que Johnny Hallyday occupait une place très particulière dans notre pays, émeut et suscite des réactions de la part de chacun des Français.

Comme vous le savez peut-être, madame la députée, je suis né en 1970, c'est-à-dire bien après que Johnny Hallyday a commencé à chanter. Pourtant, toute ma vie, et probablement toute la vôtre, mesdames et messieurs, nous avons, à intervalles réguliers, entendu et vu cet artiste exceptionnel, qui a su séduire, conquérir de nouveaux publics, durer, se renouveler – je vous rejoins volontiers sur ce point – et investir des champs très variés, à la fois dans la chanson, au cinéma et au théâtre. Il occupait une place particulière. Je suis persuadé que, partout en France, lorsqu'on évoque le nom de Johnny Hallyday, une chanson – pas toujours la même, bien entendu – vient à l'esprit de chacun des Français.

L'émotion, ce matin, est très vive, et nous la partageons tous. Le Président de la République a indiqué qu'il réfléchissait à une façon de rendre un hommage particulier à Johnny Hallyday, mais qu'il le ferait, bien entendu, en accord avec la famille. Je pense que chacun comprend que ces décisions doivent se prendre en respectant la famille et en l'accompagnant dans cette période de deuil.

Voilà ce que je voulais dire, très simplement, madame. Tout en respectant le deuil de la famille, nous avons tous le droit de ressentir et d'exprimer notre émotion – il faut le faire – et de dire combien nous avons pu, tout au long de nos vies, et pour très longtemps encore, j'en suis sûr, être bercé, animé, réveillé parfois, par des chansons de Johnny Hallyday. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 381

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 décembre 2017](#)